

ARCHIVES MUNICIPALES

3Z – ETABLISSEMENTS DEGENEVE

INVENTAIRE

3Z

**FONDS
ETABLISSEMENTS DEGENEVE**

D. Thabuis

2005, révision 2019

Sommaire

	Page
<i>Introduction</i>	2
<i>3 Z Inventaire</i>	4

Introduction

Origine du Fonds

Ces documents ont été transmis par l'intermédiaire de l'Agence immobilière Barnoud en 2005. Ils étaient stockés au sous-sol de l'immeuble l'Etoile depuis la fin de l'activité de cette société.

Etablissements Degenève :

En 1905, Jean-Marie Degenève créé aux Ursules (avenue d'Evian) l'International Garage à une époque où la voiture reste réservée à des pionniers. En 1922, Jean-Marie Degenève crée la Société Autos Transports (SAT) qui organise des excursions pour toute la région, la Suisse et le Sud de la France.

Par la suite, le Garage Degenève devient le concessionnaire de voitures de marques comme Renault.

Importance matérielle

Le fonds représente 0,35 ml de documents touchant au fonctionnement des Etablissements Degenève.

Communicabilité

Tous les documents du fonds 3Z sont communicables, à l'exception des exemplaires trop abîmés.

Reproduction et réutilisation

Aucun document n'est déjà numérisé.

Les lecteurs sont libres d'utiliser leur propre matériel photographique mais l'usage du flash est strictement interdit.

Dans le cas d'une réutilisation des documents à des fins autres que privés, une procédure spécifique existe, merci de vous rapprocher du président de Salle.

Pour les documents d'origine privée, le service Archives ne peut donner que des autorisations de reproductions à usage privé, même s'ils ont la propriété matérielle d'un fonds sans restrictions de communication et de reproduction.

C'est aux éditeurs scientifiques et commerciaux de rechercher les éventuels ayants droit et de demander les autorisations nécessaires. Pour rappel, les droits d'auteurs regroupent les droits moraux et les droits patrimoniaux :

- Les droits moraux sont perpétuels, inaliénables et imprescriptibles. La paternité et l'intégrité de l'œuvre sont transmissibles aux héritiers de l'auteur. Seul l'auteur ou les héritiers peuvent divulguer l'œuvre et peuvent aller au-delà du droit exclusif d'exploitation. Ils conservent également le droit faire reproduire ou d'exploiter ses œuvres, sous réserve que ces droits n'ont pas été cédés. (*Code la Propriété Intellectuelle : articles L.121-1 à L.121-9*)

- Les droits patrimoniaux : droit de reproduction pour la communication par divers moyens (photocopie, dessin, photographie). Ce droit s'exerce avec le consentement des ayants droit ou de

l'auteur. L'auteur jouit du droit exclusif d'exploiter ou de tirer profit de son œuvre, il le transmet à ses ayants-droits jusqu'à 70 ans après sa mort.

Bibliographie : ouvrages disponibles aux Archives

- 670 GUE** Guers Denis et Tabernier Jean-Claude, *Chablais, Terre d'industries*, La Fontaine de Siloé, Montmélian, 2013.
- 724 VDT** Ville de Thonon, *Louis Moynat architecte, 1877-1964*, Musnier Gilbert, Bourg-en-Bresse, 2001

Sources complémentaires

Sous-série 1T Permis de construire

Documents visuels, en complément de celui déjà mentionné dans l'inventaire :

- 1 Fi** Photographies de rues, de bâtiments, de manifestations, de personnalités : Fonds Ville
- 4 Fi** Cartes postales de Thonon : plusieurs origines

Mis à jour en septembre 2019

3 Z

Inventaire

- 3 Z 1** Administration : comptes rendus et délibérations des assemblées générales, statuts, acte de vente de fonds (1985), extrait du registre du commerce, correspondance, coupure de presse.
1967 – 1988
- 3 Z 2** Fonctionnement, statistiques : enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre, recensement de la distribution.
1966 – 1986
- 3 Z 3** Comptabilité : bilans financiers (1936-1944 et 1967-1980), livre journal (1977-1982), contrat d'exclusivité Renault (1951).
1936 – 1982
- 3 Z 4** Ressources Humaines : déclaration annuelle des salaires URSSAF (1972-1986), registres de la main d'œuvre étrangère, registres de l'inspection du travail (1941-1977), registres des congés payés (1952-1975), registres des entrées et sorties de personnel (1962-1978), déclaration mensuelle des mouvements de main d'œuvre (1980-1982).
1941 – 1986
- 3 Z 5** Expertise immobilière : description des bâtiments et du matériel par bâtiment avenue d'Evian et avenue Jules Ferry.
1981 – 1983



1 Fi 2639 – Garage Degenève, avenue Jules Ferry (1973)

- 3 Z 6** Transactions immobilières diverses à Cluses, Scionzier, Châtel, Les Gets : correspondance, actes, plans, rapports.
1949 – 1980
- 3 Z 7** Etablissement de Cluses - cession de l'exploitation et création d'une nouvelle société : correspondance, actes.
1969 – 1970
- 3 Z 8** Palais de l'automobile, villa Degenève : plans.
SD